

2019 DASES 70 : Subventions (42 800 euros) à 13 associations et avenants avec 2 d'entre elles pour leurs actions dans le cadre du Mois Parisien du Handicap 2019.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Mois Parisien du Handicap offre chaque année un mois de visibilité, d'échange et de partage aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux associations et autres acteurs mobilisés.

Se rencontrer, échanger, se connaître, autant de leviers qui permettent de combattre les préjugés et d'accepter l'autre dans son altérité et sa différence.

Au-delà du travail quotidien accompli dans les vingt arrondissements parisiens, par les mairies, les associations, les établissements médico-sociaux, les établissements scolaires et bien d'autres acteurs locaux, des temps forts permettent dans l'année d'affirmer cet objectif.

Depuis 2009, la Ville de Paris, a ainsi initié le « Mois Extra Ordinaire du handicap » pour promouvoir, autour d'évènements festifs, de conférences ou de débats, l'apport des Parisiens en situation de handicap à la vie de la Cité. En 2018, le Mois-Extraordinaire changeait de nom, pour devenir le Mois Parisien du Handicap. Ce changement s'est fait dans une volonté de lisibilité et d'une nouvelle dynamique pour le handicap dans Paris.

Pour cette 11^e édition, fort de la mobilisation de tous les acteur.e.s parisienn.e.s concerné.e.s par le handicap, le mois parisien du handicap propose une programmation exceptionnelle, avec près de 190 événements. Pour cette nouvelle édition, qui se tiendra du 1^{er} au 30 juin, l'art, le sport, la culture ou encore les loisirs seront à nouveau très présents, au travers de nombreux événements participatifs et accessibles organisés avec l'appui de nos partenaires : médiathèques, conservatoires, centres d'animation, musées, conseils locaux du handicap, associations...

Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer une subvention aux associations citées ci-dessous, qui participent activement à la dynamique du Mois Parisien du Handicap, et se mobilisent pour proposer des actions à la fois innovantes et conviviales, favorisant l'inclusion, le partage, et le changement de regard sur le handicap.

L'association **Arzazou** a pour but la mise en place et le développement d'ateliers d'expression plastique et de création à destination de publics divers.

Le financement demandé par l'association dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, concerne l'organisation du MPH dans le 14^e arrondissement et plus particulièrement :

- le fonctionnement des ateliers d'arts plastiques (Handi'Arts) adaptés à tous handicaps où peuvent se rencontrer dans un atelier d'artiste différents publics autour de différentes pratiques artistiques ;
- la création d'une grande fresque éphémère dans la rue de Gergovie(14^e), réalisée par des enfants et adultes, valides et non valides ;
- l'organisation d'un concours de dessin sur la thématique des handicaps en partenariats avec les écoles de l'arrondissement, avec une restitution lors d'une exposition à la Mairie du 14^e arrondissement et une remise de prix lors du forum du Mois Parisien du Handicap le 15 juin.

L'association **Autisme Piano Thérapie Educative (APTE)** a pour objet l'apprentissage des pratiques instrumentales auprès de personnes atteintes de troubles autistiques et cognitifs permettant de développer certaines formes de communication et d'accéder plus généralement à la culture. L'association assure des formations à cet enseignement dans le but de proposer aux conservatoires et écoles de musique, l'intervention de professeurs formés afin de favoriser l'inclusion des personnes autistes dans la société.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap 2019, Apte propose, le 22 juin, à la mairie du 14^e arrondissement, en partenariat avec l'ESAT du 14^e Les Colombages et le collectif Fractales, une matinée musicale de 4 heures autour du handicap et de la mixité sociale favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Ces structures proposent des concerts en alternant artistes avec autisme (de l'Esat et de l'association) et artistes concertistes du collectif Fractales.

L'association **Bête à Bon Dieu Production** promeut l'égalité entre sourds et entendants à travers la création et la diffusion de spectacles vivants, ainsi que toutes actions culturelles, citoyennes et artistiques accessibles à tous en français et en langue des signes. Elle a créé sa propre compagnie de théâtre « Clameur Public » et a mis en place des ateliers pour les jeunes sourds : ateliers philosophie-théâtre (pour tous, enfants, adolescents et adultes, entendants et sourds, en français et en langue des signes) ainsi que des accompagnements professionnalisant à la création.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap 2019, elle organise un festival appelé « Philoscène » qui interroge sur les liens entre le théâtre et la philosophie auprès de tous les publics, sur le 14^e arrondissement. Cela se concrétise par l'organisation et la restitution d'ateliers philo-théâtre et un spectacle visuel lors de la clôture du festival.

Le **Comité Départemental de Cyclotourisme de Paris – CODEP 75** a pour but de favoriser toute action utile au développement et à la promotion du cyclotourisme sous toutes ses formes. L'association organise des randonnées et développe des actions vélo & santé en partenariat avec d'autres clubs. Le matériel existant et ses potentialités sont méconnus. Or, tandem, tricycles, vélo-poussoir ou encore vélo-couché rendent possible la pratique du vélo à de nombreuses personnes en situation de handicap. De plus, les bienfaits de cette activité physique et de loisirs dans un environnement agréable sont incontestables. Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap 2019, le CODEP 75 présente l'action intitulée « vélo pour tous ». Dans ce contexte, démonstrations et animations sont proposées lors de cet événement. Il s'agit, à cette occasion, de toucher notamment des structures locales accueillant des publics

résidant ou inscrits au sein d'IME, CAJ, MAS, SAMSAH, ESAT. Des balades urbaines sont organisées sur les berges de Seine et à la Cipale (Bois de Vincennes).

L'association **Escapade, Liberté et Mobilité**, créée en 2001, a notamment pour objectif de développer et favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux patrimoines naturels, à la culture, à l'éducation, à la formation, au travail et aux loisirs. Dans ce contexte, l'association développe un projet d'accès aux sites naturels afin que plus de 200 parisiens à mobilité réduite puissent bénéficier des bienfaits et des plaisirs que procure la pratique d'activités en plein air. L'association dispose de 8 véhicules électriques adaptés et forme des accompagnateurs bénévoles. Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association propose une activité sportive dans le bois de Vincennes mixant des publics valides et non valides. Elle est intitulée Biathlon handi-valide. Les épreuves comprennent notamment une course d'orientation et un exercice pratique. 70 bénéficiaires sont attendus.

L'association **Hai-lylyne** a pour but de valoriser les compétences créatives et culturelles des sourds et des malentendants pour une meilleure intégration dans la vie quotidienne. Hai-lylyne organise un événement théâtral en Langue des Signes Française dans le cadre du Mois Parisien du Handicap. Théâtre, chant, musique et danse sont proposés. 7 comédiens amateurs bénévoles sont entourés de l'équipe de professionnels de l'association. Les publics visés sont les habitants du 19^e (notamment ceux du quartier Algérie), les résidents du centre Mouzaïa et des personnes en situation de handicap et/ou en situation de grande précarité. Les dates et lieux des spectacles sont les 19 et 21 juin 2019 au centre d'animation Curial et au centre d'hébergement d'urgence Mouzaïa. Soutenue par le Conseil local du Handicap, cette action vise à renforcer le lien social, à décroiser les communautés, à favoriser la citoyenneté ainsi que les droits à la différence.

L'Institut Forja pour la formation et le perfectionnement des déficients visuels est spécialisé dans les interventions en faveur de la déficience visuelle. Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, il s'associe à l'organisation de différentes manifestations qui seront proposées dans le 14^e arrondissement de Paris en juin 2019. Dans ce cadre, il ouvre ses locaux à diverses interventions « sport et handicap », notamment le 21 (rencontre de football inter ESAT), le 22 (rencontre open de handi basket), le 23 (démonstration d'assistance en téléguidage par un coureur aveugle), le 26 juin (rencontre de tennis de table des ESAT). Le 15 juin se tient également un forum de rencontres d'une trentaine de stands, avec les habitants de l'arrondissement pour des ateliers de tennis de table, de ceci-foot, de capoeira, d'handi boxe, d'escrime...). D'autres manifestations auront aussi lieu en soirée.

L'association **Jaccede.com**, créée en 2006, accompagne les personnes à mobilité réduite. La plateforme collaborative Jaccede (site internet et application mobile) permet la diffusion et l'échange d'informations sur l'accessibilité. Un nombre croissant de lieux y est détaillé (notamment les différents établissements recevant du public tels que les administrations, les musées...). Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association propose le projet intitulé Challenge. Il s'agit d'un jeu citoyen, numérique et solidaire auquel il est possible de participer avec l'application Jaccede. Challenge permet d'organiser des équipes de contributeurs à l'application et de cumuler des points pour chaque information collectée sur le terrain. Le but de cette opération est de référencer sur Jaccede un maximum d'établissements et de lieux dans Paris. Chaque participant intègre une équipe dans l'objectif de remporter le plus de points à la fin du mois. Des récompenses sont offertes aux participants qui remportent la chasse aux trésors de lieux mystères. Cette action s'inscrit également dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 : en effet, elle permet de

contribuer à préparer, en amont, l'accueil de tous les publics (valides ou non valides) lors de cet événement.

L'association **Les Ateliers de Belacqua** a été créée en 2014 dans le but de promouvoir la pratique théâtrale et toutes activités pouvant concourir au développement de celle-ci : création et diffusion d'œuvres théâtrales, chorégraphiques, littéraires. Les actions qu'elle met en place s'adressent aux enfants, aux adultes, aux personnes handicapées et aux personnes en difficulté. Dans ce contexte, de nombreux ateliers et spectacles sont mis en place. Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association invite les personnes intéressées à participer gratuitement à l'activité proposée tout au long de l'année aux adhérents de la structure. Elle est intitulée « Le Paradis c'est les autres ». Le 104 (19^e) accueille les bénéficiaires chaque jeudi, du 6 au 27 juin. Une soirée spéciale est également prévue le 13 juin. Spectacle, débat et moments de convivialité sont d'ores et déjà programmés. Le groupe mixte de participants comprend des personnes valides et un public en situation de handicap.

L'association **Les Chemins de la Danse** a pour but de promouvoir, pour tous, des activités d'expression artistique, corporelle et culturelle favorisant le développement personnel et le lien social. Depuis plusieurs années, l'association organise une chorégraphie « Performance chorégraphique, sHommeS XY", avec le collectif "Rencontres Dansées" qui réunit des danseurs en situation de handicap ou non, favorisant ainsi la créativité, le vivre ensemble et la rencontre de tous les publics de manière ludique et conviviale.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap 2019, l'association organise cette prestation dans le 3^e arrondissement le 21 juin, ainsi qu'un bal inclusif et inter-générationnel. Des ateliers de médiation artistique sont également prévus, avec les jeunes de l'IME cour de Venise (3^e).

L'association **Mode & handicap c'est possible !!!** a pour objet d'insérer ou de réinsérer des personnes en situation de précarité et/ou de handicap par les métiers du textile. Des créations de vêtements sont conçues et adaptées pour un public invalide pouvant être portées par des personnes valides ; des défilés de mode et des expositions sont organisés ; une insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de handicap est favorisée par la mise en place de formations professionnelles, de sessions d'apprentissage et d'ateliers (au sein d'IME avec des jeunes autistes). L'exposition « un autre regard sur la mode » organisée dans le cadre du Mois Parisien Handicap 2018 a remporté un franc succès. En 2019, grâce à la participation active des jeunes, l'association prépare un défilé et une exposition à Paris (8^e). L'apprentissage et la création de vêtements innovants, fonctionnels et esthétiques permettent aux bénéficiaires d'être acteurs d'un projet et accroissent leurs compétences. L'intervention de professionnels de la mode : modélistes, coiffeurs, maquilleurs et de professionnels de l'audiovisuel est prévue : photographes et cameramen. Les jeunes autistes de l'IME Notre Ecole (15^e) participent à la manifestation.

L'association **Personimages** fonde son action sur le principe de reconnaissance des aptitudes des personnes en situation de handicap mental et sur la volonté de leur offrir, à travers l'art, des possibilités d'expression. Elle développe un programme d'ateliers artistiques ouverts au public ou implantés en milieu institutionnel, animés par des artistes professionnels qui accueillent enfants et adultes trisomiques, autistes, handicapés sensoriels ou physiques et psychiques. Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, afin de sensibiliser les différents publics au handicap, l'association organise des ateliers créatifs « inclusifs » faisant participer des personnes en situation de handicap et des personnes ne l'étant pas (ateliers d'écriture, création d'art-plastique participative, création théâtrale autour du conte...). Pour cette occasion, une journée portes-ouvertes est prévue le 29 juin dans les locaux de l'association

avec l'exposition des réalisations en ateliers : spectacle de théâtre, de danse, d'arts plastiques....

L'association **Retour d'Image**, créée en 2003, a constitué et mis en œuvre un centre de ressources « cinéma et handicap ». Dans ce cadre, l'association sensibilise, forme et accompagne le public concerné. Son expertise en matière d'éducation à l'image inclusive se traduit par la mise en place d'actions éducatives et de groupes de travail. Ce centre de ressources réunit public valide et non valide autour du cinéma. Il propose des films audiodécrits, des ciné-débats, des actions éducatives inclusives dans le domaine du cinéma, des conseils aux professionnels et des actions menées par des bénévoles (visionnage, actualisation du site et de la charte...). Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, Retour d'Image met en place 4 manifestations au sein de deux cinémas parisiens et d'une médiathèque. Une rétrospective sous la forme de court-métrages humoristiques, un ciné-débats, une séance de découverte et un atelier permettent d'aborder l'évolution de l'accessibilité du cinéma, la représentation du handicap, le travail d'écriture de l'audiodescription et ses enjeux. 250 personnes sont invitées à créer une dynamique collective, à témoigner, à écouter ou encore à échanger.

Compte tenu de l'intérêt des projets de ces associations, qui participent activement à la dynamique du Mois Parisien du Handicap, et qui s'inscrivent dans les objectifs de la Stratégie parisienne « handicap, inclusion et accessibilité universelle 2017-2021 », je vous propose d'approuver l'attribution de subventions pour un montant total de 42 800 euros répartis entre ces 13 associations, et de signer 2 avenants (avec les associations Bête à bon Dieu production et Jaccede.com) au titre de 2019 :

Arzazou : 3 000 euros ;
Autisme Piano Thérapie Educative (APTE) : 2 000 euros ;
Bête à Bon Dieu Production : 4 000 euros (avenant) ;
Comité Départemental de Cyclotourisme de Paris – CODEP 75 : 1 000 euros ;
Escapade, Liberté et Mobilité : 2 500 euros ;
Haï-lylyne : 1 000 euros ;
Institut FORJA : 5 000 euros ;
Jaccede.com : 12 000 euros (avenant) ;
Les ateliers de Belacqua : 1 900 euros ;
Les Chemins de la Danse : 3 600 euros ;
Mode & handicap c'est possible !!! : 3 000 euros ;
Personimages : 1 300 euros ;
Retour d'Image : 2 500 euros.

D'autres projets, en cours de finalisation, pourront être soutenus dans le cadre du Mois Parisien du Handicap. L'attribution d'une subvention à ces associations sera soumise à votre approbation lors du prochain Conseil de Paris.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris